

14.—Subventions fédérales aux universités, par province, années scolaires terminées en 1962-1964

NOTA.—Les chiffres de 1952 à 1961 figurent au tableau correspondant de l'Annuaire à partir de l'édition de 1955.

Province et année scolaire terminée	Institutions	Étudiants admissibles	Total des subventions		Subvention par étudiant admissible	
			\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	1962	1	1,757	672,225	390.88	
	1963	1	1,998	940,000	470.47	
	1964	1	2,244	962,000	428.70	
Île-du-Prince-Édouard.....	1962	2	683	157,784	229.79	
	1963	2	705	212,000	300.71	
	1964	2	734	214,000	291.55	
Nouvelle-Écosse.....	1962	13	6,372	1,113,834	173.50	
	1963	13	6,943	1,492,000	214.89	
	1964	13	7,505	1,512,000	201.47	
Nouveau-Brunswick.....	1962	6	4,532	880,812	197.90	
	1963	6	4,892	1,214,000	248.16	
	1964	4	5,143	1,228,000	238.77	
Québec ¹
Ontario.....	1962	31	31,999	9,325,428	292.33	
	1963	30	35,185	12,684,000	360.49	
	1964	31	39,964	12,896,000	322.69	
Manitoba.....	1962	8	6,853	1,395,065	201.74	
	1963	8	7,583	1,870,000	246.60	
	1964	8	8,516	1,900,000	223.11	
Saskatchewan.....	1962	13	6,182	1,397,189	224.49	
	1963	14	6,907	1,860,000	269.29	
	1964	14	7,652	1,866,000	243.86	
Alberta.....	1962	6	8,080	2,008,685	247.27	
	1963	6	9,379	2,740,000	292.14	
	1964	6	10,446	2,810,000	269.00	
Colombie-Britannique.....	1962	5	14,418	2,409,060	169.48	
	1963	5	15,159	3,318,000	218.88	
	1964	5	16,516	3,390,000	205.26	
Total¹.....	1962	85	80,876	19,360,082	240.02	
	1963	85	88,751	26,330,000	297.00	
	1964	84	98,720	26,778,000	271.00	

¹ Au sujet du Québec, voir le texte, pp. 367-368.

Sous-section 3.—Enseignement professionnel

Le tableau 15 résume les statistiques sur les classes de formation professionnelle à plein temps. La durée de ces classes peut varier de trois semaines par année pour les apprentis sous contrat dans des écoles d'arts et métiers provinciales à deux ans de cours secondaires professionnels et trois ans de cours post-secondaires dans des instituts techniques provinciaux. Une vaste gamme de cours de spécialisation sont offerts, depuis les cours de courte durée en soudage ou en dactylographie jusqu'aux cours de longue durée pour des techniciens d'instruments ou des mécaniciens d'entretien d'aéronef. Les étudiants qui suivent des cours de formation professionnelle, de deux ou trois ans, dans des écoles publiques secondaires peuvent à la fin de leurs études se procurer un emploi ou poursuivre d'autres études professionnelles régulières dans une école d'arts et métiers ou dans un institut technique.

Outre ces cours de formation professionnelle à plein temps, une foule de cours différents à temps partiel sont offerts par des institutions privées ou publiques comme une variante à l'enseignement à plein temps ou comme moyen d'attirer les personnes qui désirent les suivre à titre de passe-temps.